

Bulletin municipal

N° 46 Septembre 2021

SOMMAIRE

p.2 :

- Retour sur les marchés fermiers
- Drôles de bêtes

p.3 :

- Retour sur les manifestations des 13 et 14 juillet

p.4 :

- Notre village vu autrement
- Ramassage des branchages et débris de jardin

p.5 :

- Ateliers numériques

p.6 :

- La culture du lin sur notre territoire

p.7 :

- Programme de la fête communale des 25 et 26 septembre

p.8 :

- Nos joies et nos peines
- Permanences des maire et adjoints
- Agenda

ÉDITO

Chères Flaviennes, chers Flaviens,

La pandémie que nous subissons depuis un an et demi continue de perturber notre vie quotidienne.

Cependant, la campagne de vaccination anti covid se poursuit à un rythme soutenu dans notre région, le bus de l'ARS (Agence régionale de santé) a permis de vacciner dans notre commune 71 personnes de tous âges. L'ensemble de notre personnel (garderie école cantine) est vacciné.

La fête de Flavy devrait renouer avec les anciennes traditions, bien sûr dans le respect des consignes sanitaires. Nous pouvons donc faire preuve d'un certain optimisme...

(suite page 2)



LE NOUVEAU ROND POINT

ÉDITO (SUITE)

La rentrée des classes vient d'avoir lieu : on peut espérer ne plus avoir à déplorer les nombreuses incivilités constatées certains soirs, impliquant notamment de jeunes adolescents (13 ans) qui sont livrés à eux-mêmes dans les rues de Flavy jusque 22H30. Nous avons dû rappeler aux parents leurs responsabilités afin que le calme revienne. Nous serions désolés d'avoir à prendre des mesures contraignantes.

De bonnes nouvelles sont cependant à noter :

L'aire de jeux pour les enfants de 2 à 10 ans sera créée début octobre.

De plus, la commune a acquis le terrain destiné à la construction d'une nouvelle caserne de pompier.

Je voudrais au nom de la commune remercier Monsieur et Madame Cappelle pour cette transaction qui permettra de finaliser cette future construction .

Le conseil et moi-même vous souhaitons une bonne rentrée. Prenez soin de votre santé...

Patrick JULIEN

RETOUR SUR LES MARCHÉS FERMISERS

Le marché fermier du 9 mai dernier organisé par l'A.A.C. (Association d'Animation Communale) a connu un nouveau succès de fréquentation, tant par le nombre et la diversité des « exposants » que par le nombre de visiteurs.

Cet événement fait suite à celui organisé précédemment déjà avec succès le 19 décembre dernier sous l'égide de Miguel BOLLENGIER Président de l'A.A.C., les membres de l'A.A.C. et l'aide appréciée du personnel communal. Ce coup d'essai fut un coup de maître ! Transformation réussie !

Date du prochain marché fermier : 18 décembre 2021



DROLES DE BÊTES

Avez-vous vu ces drôles d'animaux qui sont venus décorés les murs du City Park? En voici quelques exemplaires. Nous vous invitons à venir les contempler. Ces peintures qui ont été réalisées par un artiste local viennent agrémenter de manière originale et colorée cet espace de jeux et la cour de récréation de l'école.



RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS DES 13 ET 14 JUILLET 2021

INAUGURATION DU NOUVEAU LOTISSEMENT RUE MAURICE MOREAU

Le 13 juillet 2021 a eu lieu l'inauguration officielle du nouveau lotissement, rue Maurice Moreau.

Cet évènement qui s'est déroulé en présence des représentants de l'OPAL et des membres du Conseil Municipal a donné lieu à la visite d'un logement témoin et au traditionnel « coupé » de ruban. (sous une pluie battante !)

Ce lotissement est composé de 17 logements individuels constitués de prestations de qualité et modernes dans un environnement qui s'intègre parfaitement dans le centre de notre village.

Les participants à cette cérémonie ont pu apprécier également la qualité des travaux d'accès et de circulation de la rue M. Moreau qui ont été réalisés à cette occasion.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Flaviens et Flaviennes qui profiteront ainsi de ce nouveau cadre de vie.



CÉLÉBRATIONS DU 14 JUILLET

Le pique-nique et la soirée du 13 juillet organisés par l'A.A.C. ne se sont pas déroulés avec toute la satisfaction espérée en raison de conditions météorologiques vraiment détestables.

Sachant le dynamisme de son président et des membres de l'A.A.C. ce n'est que partie remise (voir agenda)

Le groupe de musiciens « Boules de Feu » a tout de même fait honneur (à l'abri !!) en apportant ambiance et un peu de soleil aux participants venus à ces manifestations. Nous remercions ici les musiciens et les personnes présentes à cette soirée.

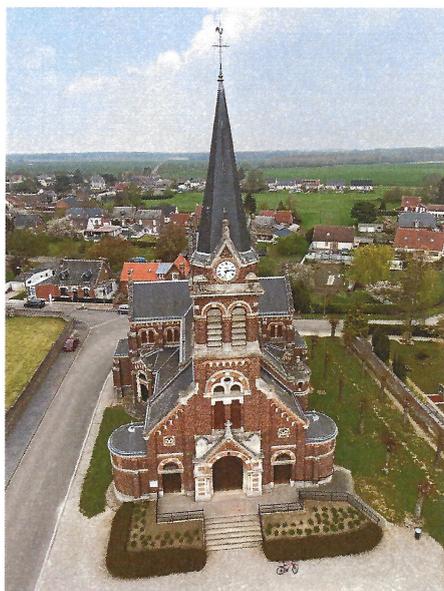
Le 14 juillet a été commémoré par une cérémonie traditionnelle. Le rassemblement aux monuments aux morts a été marqué par la présence notable d'un détachement de sapeurs-pompiers de Flavy qui s'est joint aux représentants du Conseil Municipal et aux personnels représentatifs des anciens combattants.

Ce jour-là a été également l'opportunité d'une remise de grades pour quelques membres du corps de sapeurs-pompiers de Flavy, cérémonie qui avait été reportée en raison du confinement. Nous profitons de cette occasion pour les féliciter pour leur courage et leur dévouement.



NOTRE VILLAGE... VU AUTREMENT

Par le biais du Bulletin Municipal, nous avons souhaité vous faire partager quelques photos récentes de notre village vu sous des angles différents et exceptionnels !



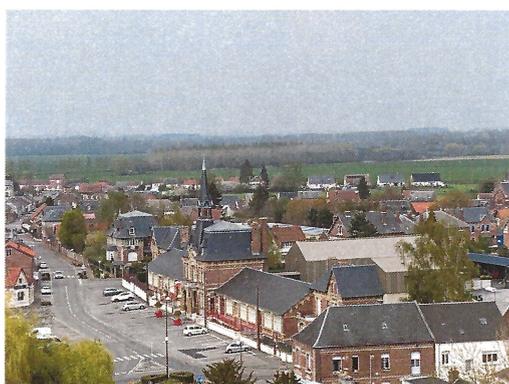
L'Eglise Saint Rémi

Ces prises de vues ont été réalisées (sans parachute) avec la complicité de Mr Jean-Pierre BAS.

Un grand merci à lui et à ses compétences «aériennes».



Le rond point (avant rénovation)



La place du Général de Gaulle



Vue d'ensemble du lotissement M. Moreau

RAMASSAGE BRANCHAGES, FEUILLAGES ET DECHETS DE JARDIN A DOMICILE

Un ramassage sera effectué à partir du MARDI 5 OCTOBRE 2021 dès 8 H.00

- le dépôt des troncs d'arbres et des grosses branches est interdit
- les branches moyennes et petites devront être liées pour faciliter leur manipulation
- les feuilles et brindilles ne devront pas être déposées en vrac mais rassemblées dans des sacs poubelle ordinaires ou des cartons.

Les déchets ne devront pas être sortis avant le lundi 4 octobre.

Articles de loi du Code Civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Respect des distances minimales (Article 671 du Code Civil)

Les distances à respecter sont les suivantes :

- pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- pour les plantations de moins de 2 mètres : distance fixée à 0,50 mètre de la limite séparative



Le service numérique

QUE PROPOSE CE SERVICE ?

Ce service est à disposition de toutes les personnes ayant le désir de :

- Découvrir l'utilisation des outils informatiques (ordinateurs, tablettes, téléphone portable...)
- Communiquer avec leurs proches à longue distance
- Utiliser les réseaux sociaux
- Télécharger des applications
- Vendre sur internet/ déposer une annonce
- Faire des achats sécurisés sur internet
- Chercher une école ou lieu de formation (parcours sup, pôle emploi...)
- Trouver un emploi
- Gérer une boîte mail
- Naviguer sur internet

Je suis dans la capacité de réaliser à votre place (avec habilitation) :

- Les démarches administratives dématérialisées (impôts, CAF, carte grise, dossier de retraite, carte d'identité, permis de conduire, récupérer le pass sanitaire,...)

OUVERT A TOUS

Qui suis-je ?

Je suis Sarah, 21 ans. Native de Flavy-Le-Martel, j'ai pour but de faciliter le quotidien des personnes qui m'entourent. Je suis disponible toute la semaine à la mairie et à domicile si nécessaire. Il s'agit d'un service gratuit et accessible à tous.

Les Ateliers

J'animerai au cours de l'année des ateliers en groupe sur différentes thématiques. Vous serez alertés de ces ateliers via des posts Facebook, et sur le site de la Mairie. Ils porteront sur l'utilisation des smartphones, sur la réalisation de CV/ lettres de motivation...

Pour toutes informations complémentaires ou prise de rendez-vous :
Vous pouvez envoyer un mail à sarah.bardon@orange.fr
ou appeler au :
03 23 52 50 37 ou au :
06 07 27 99 85

Exclusivement sur rendez-vous

Lundi : 8h-12h 14h-18h
Mardi : 9h-12h 14h-18h
Mercredi : 8h-12h 14h-18h
Jeudi : 8h-12h
Vendredi : 8h-12h 14h-18h

DATES DES PROCHAINS ATELIERS

SEPTEMBRE

. Mardi 21 septembre :

CREATION D'UNE BOITE MAIL

Une boîte mail est devenue une priorité pour avoir un accès à vos démarches administratives dématérialisées.

. Mercredi 29 septembre :

ACCES A SA BANQUE EN LIGNE

Vous avez le désir de consulter vos comptes et de vous familiariser avec votre espace bancaire en ligne, inscrivez vous.

OCTOBRE

. Mardi 5 octobre :

LES BASES DE L'INFORMATIQUE

. Mercredi 13 octobre :

NAVIGATION SUR INTERNET

. Vendredi 22 octobre :

LA PROTECTION DES DONNEES

Inscription au 03.23.52.50.37 ou au 06.07.27.99.85 - ou par mail : sarah.bardon@orange.fr

LA CULTURE DU LIN SUR NOTRE TERRITOIRE.



La culture du lin est l'une des plus anciennes connues. Il sert dans les domaines de l'industrie textile (fibre), alimentaire et chimique (graine, huile).

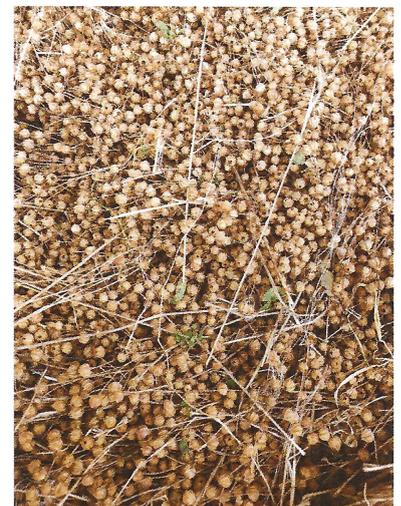
Le lin fibre représente une agro-ressource majeure et novatrice pour l'industrie textile (facile à travailler et à teinter, agréable à porter), aéronautique et automobile (composites plus légers pour l'intérieur des voitures, cabines d'avion, donc économie de carburant), de la construction de bâtiments (isolation), du sport (raquettes de tennis, skis, vélos, planches de surf, grâce à un meilleur amortissement des vibrations). L'Europe produit plus des trois quarts de la fibre de lin mondiale. En France, la production de lin (environ 120 000 hectares/an) se situe dans un croissant allant du Calvados au Nord en passant par l'Oise et l'Aisne pour les principaux producteurs. La France est le pays leader en production de fibres de lin avec 61 % de la production mondiale. Elle est suivie par la Belgique qui représente 14 %. Autre avantage : cette plante ne demande que peu d'intrants (produits apportés aux cultures)

La culture du lin, quasiment absente du sol picard en 1990, assure aujourd'hui près d'un tiers de la production française. Le lancement d'un nouveau site de travail du lin (teilleur) à Laon met en lumière une filière croissante en traitant 1200 hectares rien que dans l'Aisne. Cette nouvelle implantation locale permettant, par ailleurs, la réduction des coûts logistiques. La fibre est utilisée principalement pour le textile mais pas que. Stockées en balles rondes, les fibres longues de bonne qualité serviront à la fabrication de tissu. Les autres parties de la plante sont valorisables. Les graines récupérées sont transformées en huile et les anas (copeaux issus de la tige), serviront de litière pour animaux, de panneaux agglomérés ou de plaquettes combustibles. Alors aujourd'hui c'est sûr, l'engouement mondial pour le lin offre de belles et nouvelles perspectives pour nos agriculteurs.



Au printemps les champs de lin ont ponctué notre campagne flavienne de leurs fleurs bleues.

Puis, d'étranges machines ont arraché et couché les tiges de lin à terre pour les mettre à sécher (rouissage), créant des graphismes intéressants pour les photographes. D'autres étranges petites, mais rapides, machines sont intervenues ensuite à plusieurs reprises pour retourner les andins jusqu'à la récolte finale en boules par d'autres machines adaptées.



PROGRAMME DE LA FÊTE COMMUNALE DES 25 ET 26 SEPTEMBRE 2021

Samedi 25 septembre :

de 8 H.00 à 20 H.00 : Brocante Rue Roosevelt et Rue Courtemanche organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers (sur réservation au 06.29.64.05.74 jusqu'au 22/09).

15 H.00 : ouverture de la fête foraine et défilé d'engins roulants décorés, customisés, fleuris : vélos, trottinettes, brouettes... Participation ouverte aux enfants et aux adultes (Inscriptions au 06.29.64.05.74 jusqu'au 24/9).

Rendez-vous Place de la Mairie, départ pour un circuit : Rue de la Gare, Rue Paul Caille, Rue de l'Égalité, Rue Roosevelt et retour dans la cour des écoles.



Remise des prix :

Podium pour les 3 plus beaux véhicules, remise de récompenses à tous les participants par un jury composé de 4 personnes (dont un enfant).

Présence d'une mascotte de 15 H.00 à 17 H.00

18 H.00 : présence d'un food truck (restauration mobile) – vente de boissons par l'A.A.C.

Animation musicale assurée par un groupe de musiciens d'Annois.

Dimanche 26 septembre :



15 H.00 : ouverture de la fête foraine

15 H.30 : sur la place de la fête : spectacle de French Cancan. 4 danseuses accompagnées d'un danseur vont mettre l'ambiance avec un spectacle endiablé, époustoufflant de prouesses dansées et de portés impressionnants. La « Goulue » animera ce bel ensemble et interfèrera avec le public pour une ambiance chaleureuse et festive. Ce spectacle sera composé de 3 parties de 30 mn.

Vente de boissons par l'A.A.C.

20 H 30 : Rendez-vous sur la place pour une retraite aux flambeaux

21 H.00 : tir d'un feu d'artifice au stade.



Ces différentes manifestations se dérouleront dans le respect des consignes sanitaires.

NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

28 mai : Ambre BOUCHER
28 juin : Gabriel PATTE
28 juillet : Clément LEDOUX

Mariages

28 août : Jean-François DI COSTANZO
et Brune HANOCQ

Décès

2 juin : Patrick HOLET
6 juin : Céleste MARQUES VIEIRA
27 juin : Rose POIX
24 juillet : Geneviève CLEMENT
19 août : Louissette LACAVE
25 août : Raymond HERVE

PERMANENCES MAIRE - ADJOINTS (DE 9 H 30 A 11 H 00)

11 - 12 septembre : Mme DUBOIS Christine	06 - 07 novembre : Mme GRAS Delphine
18 - 19 septembre : M. LEFEVRE Régis	13 - 14 novembre : M. BAS Jean-Pierre
25 - 26 septembre : Mme GRAS Delphine	20 - 21 novembre : M. JULIEN Patrick
	27 - 28 novembre : M. ABRAHAM Hervé
02 - 03 octobre : M. BAS Jean-Pierre	
09 - 10 octobre : M. JULIEN Patrick	04 - 05 décembre : M. LEFEVRE Régis
16 - 17 octobre : M. ABRAHAM Hervé	11 - 12 décembre : Mme GRAS Delphine
23 - 24 octobre : Mme DUBOIS Christine	18 - 19 décembre : M. BAS Jean-Pierre
30 - 31 octobre : M. LEFEVRE Régis	25 - 26 décembre : M. JULIEN Patrick

AGENDA

Samedi 25 septembre 2021 :

Fête communale : ouverture à 15 H. (détails page 7)
Concours de vélos fleuris - ouvert à tous
Food truck (restauration mobile) - Groupe de musiciens locaux

Dimanche 26 Septembre 2021 :

Fête communale : ouverture à 15.H - French Cancan (détails page 7)
Feu d'artifice : 21 H.

Samedi 4 décembre 2021 :

Soirée théâtre, troupe Topaze à 20H.30. « Délires sur canapé » Salle polyvalente - Entrée 5,00 €

Dimanche 12 décembre 2021 :

Concert « Georges Gerswhin et Négro Spirituals » à l'église de Flavy à 16 H. - Entrée : 6,00 €

Samedi 18 décembre 2021 :

Marché fermier